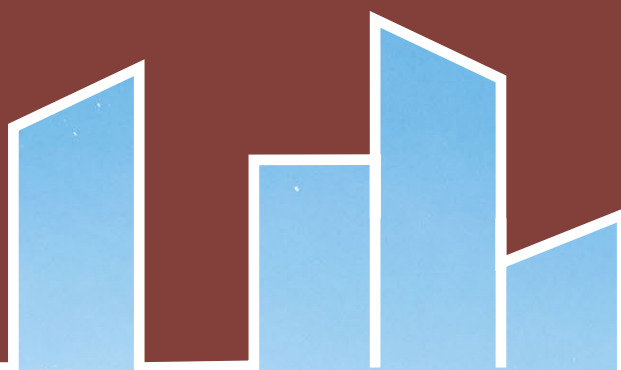


# PREMIUM

PROMOTION

## NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE



## PRÉLUDE



Programme conforme à la réglementation thermique RT 2012

## NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

### 1 > Gros œuvre

- Terrassements généraux
- Fondations selon étude de sol et calcul du BET structure
- Murs de façade en aggloméré de ciment creux de 20 cm ou briques à bâtir de 20 cm ou béton à bancher de 18 cm suivant études, ou murs en ossature bois
- Appuis de baies en béton
- Appuis de fenêtres en béton ou habillage métallique
- Murs séparatifs : béton armé de 18 cm ou aggloméré de ciment plein de 20 cm ou cloisons SAD de 18 cm suivant études
- Revêtements façades : enduit monocouche taloché fin teinté dans la masse et revêtement en pierre, de teintes claires selon choix de l'Architecte et Permis de construire. Les fonds des loggias vitrées seront en enduit monocouche taloché fin teinté dans la masse de teinte claire selon choix de l'Architecte
- Planchers suivant étude de sol et selon calcul du BET structure et étude thermique.

### 2 > Toiture - Toiture terrasse - Étanchéité - Zinguerie

- Charpente traditionnelle avec couverture tuiles canal selon permis de construire  
Ou
- Plancher béton recevant un complexe d'étanchéité auto protégée avec isolant suivant étude thermique et suivant plans de l'Architecte  
Ou
- Plancher béton recevant un complexe d'étanchéité avec isolant protégé par platelage bois ou terre végétale, suivant étude thermique et suivant plans de l'Architecte
- Zinguerie :
  - Boîte à eaux en zinc
  - Descentes en zinc

### 3 > Menuiseries - Serrureries

#### MENUISERIES EXTÉRIEURES

- Fenêtres et portes fenêtres : en aluminium bicolore (blanc à l'intérieur, gris clair à l'extérieur), coulissants ou ouvrants à la française à un ou plusieurs vantaux selon plan, avec une étanchéité à l'air et à l'eau conforme à la réglementation en vigueur, avec double vitrage isolant.
- Occultations de toutes les baies : volets roulants électriques aluminium teinte gris clair ou store motorisé extérieur de type BSO en cas d'impossibilité de positionner un volet roulant.

- **Porte d'entrée** : porte isophonique matricée à peindre de type Malerba posée sur huisserie métallique ou bois avec système anti-dégondage et seuil à la suisse, équipée d'un joint iso-phonique. Fermeture avec un système de serrure intégrée de sécurité (3 points de fermeture) avec microviseur.
- **Portes des locaux communs** : portes métalliques perforées.

#### MENUISERIES INTÉRIEURES

- **Portes intérieures de distribution** : Rainurées laquées usine blanches, butées de portes dans toutes les pièces.
- **Placards** : aménagement et portes en option.

## 4 > Cloison sèches - Faux plafonds - Isolation

- Cloisons de distribution intérieures de type PLACOSTYL de 7 cm d'épaisseur.
- Murs de façade doublés d'un complexe isolant thermique en conformité avec l'étude thermique.
- Hauteur 2.50m minimum sous le faux plafond en placoplâtre sur toute la surface du logement, sauf dans les dégagements : hauteur 2.10m minimum (pour distribution du réseau gainable de chauffage/ rafraichissement) .

## 5 > Chauffage - Production d'eau chaude - Ventilation mécanique contrôlée

#### CHAUFFAGE - RAFRAICHISSEMENT

- Installation conforme aux normes en vigueur.
- Système de chauffage et rafraichissement assuré par pompe à chaleur collective avec gestion individuelle et équipé d'un comptage de calories pour chaque logement. La diffusion se fera par un système gainable.
- Gestion individualisée de la température par pièce.
- Sèche serviette électrique dans les salles de bains et salles d'eau.

#### PRODUCTION D'EAU CHAUDE

- Système de production d'eau chaude collectif assuré par pompe à chaleur, avec ballon thermodynamique collectif ou individuel, selon étude thermique.

#### VENTILATION MÉCANIQUE CONTRÔLÉE

- La ventilation par simple flux sera conforme à l'étude thermique.
- Extraction d'air par bouche dans la cuisine, la salle d'eau et/ ou salle de bains et le WC.
- Entrée d'air incorporée dans les façades ou menuiseries des pièces principales (selon le calcul du Bureau d'Etude).

## 6 > Equipements cuisine - Salle de bain - Salle d'eau - WC

#### ÉQUIPEMENT CUISINE T2

- Attentes LV, cuisson, four, hotte, réfrigérateur selon plan

*Équipement cuisine complémentaire selon option cuisine à souscrire en sus*

#### ÉQUIPEMENT CUISINE T3-T4-T5

- Attentes LV, cuisson, four, hotte, réfrigérateur selon plan

## ÉQUIPEMENT SALLE DE BAIN ET SALLE D'EAU

- Simple ou double vasque suivant plan, avec robinet mitigeur, sur meuble avec tiroir(s) mélaminé ou stratifié, équipées de poignées. Ensemble surmonté d'un miroir avec éclairage à LED.
  - Type Infiniti de chez Chêne Vert
- Baignoire acrylique ou acier de dimension 170 x 80 cm avec possibilité de visite, avec paroi de baignoire en verre, robinet thermostatique chromé à disque céramique avec fixation pour la douchette de marque GROHE ou similaire.
- Bac à douche extra plat 90 x 90 ou 120 x 90 cm, avec paroi de douche en verre selon localisation et plan, colonne de douche avec robinet thermostatique.

## WC

- WC suspendus 3/6 litres blanc, réservoir avec silencieux, abattant double
- Lave main en porcelaine, localisation selon plan

## 7 > Electricité - Télévision - Téléphone - Interphonie

### ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

- Installation et équipement conformes aux normes en vigueur (NFC 15-100).
- Alimentation monophasée - protection disjoncteur divisionnaire – disjoncteur différentiel haute sensibilité incorporé au tableau d'abonné (1 DD HS si Surf ≤ à 35 m<sup>2</sup>, 2 DDHS si 35 m<sup>2</sup> < Surf < 100 m<sup>2</sup>).
- Appareillage de marque SCHNEIDER ELECTRIC (gamme ODACE) ou similaire.
- Plafonniers ou appliques livrés avec un crochet de suspension et une douille provisoire.
- 1 prise extérieure et 1 point lumineux pour chaque terrasse.
- 1 sonnette.

### TÉLÉVISION – TÉLÉPHONE

- 2 prises TV (séjour et chambre principale) reliées à l'antenne pour la réception de toutes les chaînes de la TNT.
- 1 prise téléphonique par pièce principale de type RJ45.
- Logement pré-câblé fibre optique.

## 8 > Revêtement des sols

- Option parquet :
  - Pièces de vie : parquet contrecollé 12 ou 14mm avec finition en bois noble + plinthes blanches hauteur 10 cm.
  - Pièces humides : carrelage collé sur résilient acoustique en grès émaillé type Puibell'arte ou similaire, de dimension 45x45cm ou 60x60cm, compris plinthes de carrelage assorties.
- Option carrelage :
  - Dans toutes les pièces, carrelage collé sur résilient acoustique en grès émaillé type Puibell'arte ou similaire, de dimension 45x45 cm ou 60 x 60 cm, compris plinthes de carrelage assorties.
  - Chambres : parquet contrecollé 12 ou 14mm avec finition en bois noble + plinthes blanches hauteur 10 cm.

## 9 > Revêtement des murs et plafonds

### MURS

- Peinture lisse velours blanche en 2 couches après préparation et impression de supports.
- Faïence salle de bains et salle d'eau : revêtement mural en faïence au-dessus de la baignoire et sur le tablier sur toute la hauteur, ou en périphérie du receveur de douche, et en adossement du meuble vasque selon configuration.

## PLAFONDS

- Peinture lisse mate blanche en 2 couches après préparation et impression des supports.

## PORTE D'ENTRÉE

- Porte finition à peindre ou stratifiée.

## 10 > Loggias et terrasses

- 1 robinet de puisage par logement.
- 1 point lumineux et 1 prise étanche.
- Revêtement de sol : Revêtement en bois de classe 4 selon choix de l'architecte, posé sur lambourdes ou sur plots.
- **Terrasse accessible en R+4** : selon plan, revêtement en bois de classe 4 selon choix de l'architecte posé sur lambourdes ou sur plots, et jardin d'agrément constitué de gazon et de plantations avec 30 cm de terre végétale. Accès au jardin par escalier avec 1 ou plusieurs marches en bois.
- **Gardes corps** : selon permis de construire, en béton et/ou en verre opalescent.
- **Pergola** : en bois ou en métal selon choix du maître d'ouvrage, localisation selon permis de construire.
- **Jardinières** : localisations selon plan, en bois ou en métal selon choix du maître d'ouvrage.

## 11 > Parkings

- Places de stationnement en enrobé, pavés ou béton selon choix du maître d'ouvrage, avec marquage peinture ou pavés.
- Selon permis de construire, une place de stationnement avec un revêtement perméable et engazonné.

## 12 > Parties communes

### HALL D'ENTRÉE

- Revêtement sol en grès cérame avec plinthes assorties, ou plinthes bois peintes selon plan de décoration.
- Faux plafond avec éclairage encastré.
- Revêtement mural selon plan de décoration.
- Portes 2 vantaux, dont un semi-fixe et un ouvrant, et à encadrement aluminium.
- Tapis brosse avec lames alu
- Installations électriques encastrées. L'ensemble de l'appareillage est commandé par détecteurs.

### CIRCULATIONS COMMUNES HORIZONTALES INTÉRIEURES

- **Au rez-de-chaussée** : Revêtement de sol en carrelage grès cérame avec plinthes assorties, ou plinthes bois peintes selon plan de décoration.
- **Aux étages** : Revêtement de sol en moquette ou carrelage grès cérame, avec plinthes bois peintes.
- Peinture lisse en plafond, ou faux-plafond.
- Revêtement vinylique ou peinture sur les parois verticales à tous les niveaux.
- Installations électriques encastrées. L'ensemble de l'appareillage est commandé par détecteurs.

### CAGE D'ESCALIER ENCLOISONNÉE

- Revêtement vinylique ou peinture sur les parois verticales à tous les niveaux.
- Peinture de sol pour marches, contremarches et paliers.
- Eclairage par appliques murales ou spots encastrés en plafonnier, commandées par détecteurs.

## ASCENSEUR

- Ascenseur desservant tous les niveaux du bâtiment.
- Accès privatif au niveau R+4, avec commande par système de type Vigik.
- Porte finition inox au niveau du hall d'entrée, porte peinte aux étages.
- Revêtement cabine stratifié ou vinyle, miroir, barre de maintien.
- Revêtement sol cabine identique au sol du RDC, selon choix décoratif.

## RÉSEAUX DIVERS

- Assainissement des eaux usées et eaux vannes : suivant les règles de construction et les indications des services techniques de la Mairie et de l'Équipement.
- Assainissement des eaux pluviales : suivant les règles de construction et les indications des services techniques de la Mairie et de l'Équipement.
- Alimentation en eau potable : mise en œuvre du réseau suivant les indications des services techniques concernés (service des Eaux, Mairie, Équipement ...).
- Alimentation en électricité : alimentation électrique par un réseau basse tension souterrain.
- Réseau de télécommunication : réalisation d'un réseau principal sous voirie (y compris chambres de tirage) suivant les règles en vigueur et la consultation des services intéressés. Logements pré-équipés en fibre optique mutualisée.

## COULOIR EXTÉRIEUR

- Revêtement de sol pavés
- Revêtement de façade en enduit monocouche taloché fin teinté dans la masse

## ACCÈS – BAL – LOCAL OM - STATIONNEMENTS

- Local Ordures Ménagères carrelé et faïencé, équipé d'un point d'eau et d'une évacuation, accès par Vigik.
- Ensemble boîtes aux lettres normalisées installé selon préconisations de La Poste.
- Voirie d'accès en pavés selon permis de construire.
- Eclairage par appliques murales et/ou bornes basses selon normes PMR.
- Accès piétons par portail automatique sécurisé par système de téléphonie INTRATONE ou équivalent.
- Accès véhicules par portail automatique avec ouverture télécommandée par système de téléphonie INTRATONE ou équivalent.
- Local 2 roues situé en RDC du bâtiment, accès par Vigik.
- Local pompes à chaleur situé en RDC du bâtiment.

NOTE : Les produits indiqués sous le nom de leur fabricant peuvent être remplacés par des marques concurrentes de qualité égale ou supérieure. Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où, en cours de travaux, il se révélerait une obligation ou une possibilité d'amélioration de fonctionnement.

Signature du Maître d'ouvrage

Signature du / des Réservataire(s)